

Le Maroc mène un examen de ses performances environnementales avec l'appui de la CEE et de la CEA

Rabat (Maroc), les 11 et 12 septembre 2013. Le Bureau Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a organisé, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE), une réunion d'experts pour examiner le rapport sur les performances environnementales du Maroc.

Ce rapport détaillé a été préparé par un groupe pluridisciplinaire d'experts internationaux, appuyés par les points focaux nationaux désignés par les départements sectoriels concernés par les thèmes prioritaires retenus lors de la première mission préparatoire. Il fournit une analyse critique des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans l'atteinte des objectifs nationaux et la mise en œuvre des engagements internationaux en matière d'environnement. Il présente des recommandations concrètes sur la façon dont ces performances pourraient être améliorées dans les domaines et secteurs retenus : les instruments réglementaires pour la protection de l'environnement ; la surveillance, l'information et l'éducation ; les instruments économiques et financiers pour l'environnement ; la coopération internationale ; la protection de l'air ; la Gestion de l'eau ; la gestion des déchets ; la biodiversité et les zones protégées ; la santé ; l'industrie ; l'énergie et l'agriculture.

Cet examen des performances environnementales fournit au Maroc un outil pour renforcer l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et améliorer la gestion et les performances environnementales. Cet exercice s'inscrit en droite ligne des orientations stratégiques et des principes de la charte nationale pour l'environnement et le développement durable, adoptée en 2012 et qui place l'environnement au centre des préoccupations du pays avec notamment la consécration « du droit au développement durable ». Il devrait en outre contribuer à orienter l'élaboration en cours de la stratégie nationale de développement durable et de la stratégie nationale pour l'environnement.

A l'issue de la réunion, un projet de recommandations a été adopté. Le rapport final fera l'objet d'une publication conjointe CEE-CEA qui sera officiellement lancée en 2014 et qui constituera un ouvrage de référence important pour les pays de la région Afrique du Nord et du continent.

La CEA envisage de capitaliser les enseignements tirés de cette initiative pour promouvoir l'utilisation de cet outil d'aide à la décision en Afrique du Nord et plus généralement en Afrique.

Contexte

Le programme relatif à l'examen des performances environnementales a été lancé en 1991 par l'OCDE pour ses pays membres. En 1993, les ministres européens de l'environnement ont demandé à la CEE-ONU d'étendre cette approche aux pays de la région qui ne sont pas membres de l'OCDE. Deux cycles de l'EPE ont déjà été réalisés. Un troisième cycle a commencé en 2013.

Bien que le Maroc ne fasse pas partie de la région de la CEE-ONU, le Comité sur les politiques environnementales de la CEE a accepté de soutenir l'examen des performances environnementales du Maroc pour la période 2003-2012. A cet effet, la CEE a sollicité la coopération de la Commission économique pour l'Afrique à travers son Bureau pour l'Afrique du Nord dont le Maroc est l'un des Etats Membres.

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/le-maroc-mene-un-examen-de-ses-performances-environnementales-avec-lappui-de-la>